



SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

DIRECTION GENERALE OPERATIONNELLE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE,
DU LOGEMENT, DU PATRIMOINE ET DE L'ENERGIE (DGO 4)

DEPARTEMENT DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT REGIONAL



REVISION DU PLAN DE SECTEUR DE NAMUR

Inscription d'une zone d'extraction et d'une zone d'espaces verts sur le territoire de la commune de NAMUR (Beez)

Vu pour être annexé à notre arrêté du

Le Ministre de l'Environnement, de
l'Aménagement du Territoire
et de la Mobilité

Le Ministre-Président
de la Région Wallonne

Philippe HENRY

Rudy Demotte

DECOUPAGE I.G.N.

47/3n	47/4n
47/3s	47/4s
47/7n	47/8n

